

## Communiqué aux médias

Saint-Gall, le 25 avril 2014

### **Assemblée générale réussie de l'Helvetia Holding SA**

**Les actionnaires ont pris connaissance d'un résultat 2013 très solide lors de la 18<sup>e</sup> assemblée générale de l'Helvetia Holding SA. La mise en œuvre des décisions prises par l'assemblée générale s'est effectuée conformément aux dispositions de la nouvelle ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse («ORAb»).**

Le Groupe Helvetia a présenté à nouveau un résultat annuel solide aux 1630 actionnaires présents ayant voix délibérative (représentant 68.28 pour cent du capital-actions). L'entreprise a augmenté son bénéfice de 9.2 pour cent à CHF 363.8 millions en 2013. Le volume d'affaires de CHF 7'479.8 millions a augmenté de 6.3 pour cent. Les deux segments, Vie et Non-vie, ont fortement progressé. Outre le solide marché suisse, les marchés étrangers ont su convaincre par la croissance de leurs bénéfices. L'assemblée générale en a pris connaissance et a approuvé le rapport de situation, le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés 2013.

Compte tenu de la solidité du bilan et de l'évolution réjouissante des affaires, l'assemblée générale a décidé d'un dividende de CHF 17.50 par action, ce qui représente une augmentation de 2.9 pour cent. La politique de dividendes attrayante se poursuit donc avec un pourcentage de dividendes de 44.3 pour cent.

L'assemblée générale a voté l'adaptation des statuts à la nouvelle «Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse» («ORAb»). Tous les membres actuels du conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions pour un mandat supplémentaire d'un an. Il en va de même pour l'organe de révision KPMG AG, Zurich. Les actionnaires ont élu pour la première fois le président et les membres du comité des rémunérations pour un an et ont voté les rémunérations fixes et variables du conseil d'administration et de la direction. Toutes les propositions ont été acceptées. L'Helvetia respecte ainsi les nouvelles dispositions de l'initiative de Thomas Minder un an avant l'échéance du délai de mise en œuvre.

Ce communiqué aux médias figure également sur le site Internet [www.helvetia.ch/fr/media](http://www.helvetia.ch/fr/media). Un kit d'information sur l'assemblée générale est disponible sous [www.helvetia.com/gvinfokit](http://www.helvetia.com/gvinfokit).

**Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:**

**Analystes**

Groupe Helvetia  
Susanne Tengler  
Responsable Investor Relations  
Dufourstrasse 40  
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 57 79  
Télécopie: +41 58 280 55 89  
susanne.tengler@helvetia.ch  
www.helvetia.com

**Médias**

Groupe Helvetia  
Martin Nellen  
Responsable Corporate Communications  
and Brand Management  
Dufourstrasse 40  
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 56 88  
Télécopie: +41 58 280 55 89  
martin.nellen@helvetia.ch  
www.helvetia.com

**À propos du Groupe Helvetia**

Le Groupe Helvetia est né de la fusion de différentes compagnies d'assurances suisses et étrangères il y a plus de 150 ans et est devenu un groupe d'assurances florissant, présent dans toute l'Europe. L'Helvetia compte actuellement des succursales en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Italie et en France et organise une partie de ses activités d'investissement et de financement par le biais des filiales et des sociétés de gestion de fonds. Le gGroupe a son siège principal à St-Gall, en Suisse. L'Helvetia intervient dans l'assurance vie, le traitement des sinistres ainsi que dans la réassurance et, forte d'un effectif de quelque 5200 collaborateurs et collaboratrices, elle fournit des prestations de service à plus de 2.7 millions de clients. Avec un volume d'affaires de 7.5 milliards de francs, l'Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2013 un bénéfice net de 363.8 millions de francs. Les actions nominatives de Helvetia Holding s'échangent à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange sous le code HELN.

**Mise en garde concernant les informations prospectives**

Le présent document a été rédigé par le Groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou distribué de toute autre façon à une autre personne, sans le consentement du Groupe Helvetia. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées dans le présent document sont exactes et que les opinions qu'il contient sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le Groupe Helvetia. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations contenus dans le présent document sont aussi actuels que cela est raisonnablement possible, et pourront être révisés ultérieurement. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs ou conseillers, ni aucune autre personne ne prennent position, ni n'assument aucune responsabilité, expresse ou tacite, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le Groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres

résultats décrits ou sous-entendus dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements de conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) les performances des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et de règlements, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le Groupe Helvetia à la date de leur envoi, et le Groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf prescription contraire du droit applicable.

L'objet du présent document est d'informer les actionnaires du Groupe Helvetia et le grand public des décisions de la 18<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de l'Helvetia Holding SA. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation en vue de l'échange, de l'achat ou de la souscription de titres; il n'est pas non plus un prospectus d'émission au sens de l'art. 652 a du Code suisse des obligations, ni un prospectus de cotation au sens du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange. Si, à l'avenir, le Groupe Helvetia procédait à une ou plusieurs augmentation(s) de capital, les investisseurs devraient fonder leur décision d'achat ou de souscription de nouvelles actions ou d'autres titres uniquement sur le prospectus correspondant. Le présent document est également disponible en allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.